



# AMICALE LAÏQUE DE BRUZ

Adresse postale :

Maison des associations  
59 avenue Alphonse LEGAULT  
35170 BRUZ - FRANCE

<http://albruz.fr/>

SIRET : 353 247 257 00028 APE : 9499Z  
Agrément Jeunesse et Sport n° 35165

## Assemblée Générale Samedi 01 octobre 2022

\*\*\*

La liste des membres présents peut être consultée auprès du secrétariat de l'ALB, elle n'est plus reportée dans ce document. En effet, en vertu de l'article 10 des statuts de l'Amicale (CONSEIL D'ADMINISTRATION) : les décisions prises obligent tous les membres présents ou représentés, ainsi que les absents.

11/18 sections représentées, 58 personnes présentes

Procurations : Rémy Lazzari confie son pouvoir à Marie-Christine Eliot  
Claude Veillon confie son pouvoir à Daniel Laloux  
Monique Veillon confie son pouvoir à Marie-Laure Hargous

---

---

## Accueil

Je suis heureux en tant que président de l'Amicale Laïque de Bruz de vous retrouver pour notre traditionnelle Assemblée générale.

Je remercie toutes les personnes qui sont avec nous ce matin. Votre présence est encourageante. C'est une façon essentielle de montrer votre attachement à notre association.

Vous pouvez prendre connaissance du déroulement de cette matinée suivant le programme annoncé. Au-delà des présentations, nous aurons des temps de discussion et d'échanges. Nous permettrons également des prises de parole pour nos invités ou partenaires.

Du fait d'effets conjugués, et notamment de difficultés liées à notre hébergeur de messagerie, nous n'avons pu envoyer les invitations aussi vite que nous l'espérions, nous en sommes désolés ! Nous vous informons déjà que notre prochaine Assemblée Générale se déroulera le samedi 7 octobre 2023. Merci de le reporter sur votre agenda 2023.

Une trentaine de personnes se sont excusées. Je vais simplement citer les personnes du C.A (Elisabeth Chatton, Monique et Claude Veillon, Marie Cleuziou, Pierrick Favrais, Anita Bricaud), Patrick Lemonnier (Président d'honneur) et les élus (conseillers départementaux : Sébastien Guérêt, Cécile Bouton et Hervé Le Cam).

## 1-Rapport moral de l'année 2021-2022 présenté par le Président.

Nous démarrons par la présentation du rapport moral de l'association. C'est le deuxième exercice en ce qui me concerne. Si j'assume la présentation et la responsabilité de notre bilan, je donnerai la parole à d'autres personnes du bureau qui ont particulièrement suivi certaines actions. Ce sera donc une présentation à plusieurs voix.

- **Nos valeurs**

Notre association défend les principes de tolérance et du bien vivre ensemble depuis son origine. Nous sommes fiers de perpétuer ces valeurs et de les inscrire dans les actes quotidiens qui construisent la vie de l'amicale.

L'épanouissement individuel des adhérents au sein des sections, le plaisir de pratiquer une activité enrichissante en compagnie de personnes de tous horizons, l'accès aux responsabilités sont les composantes d'une vie associative réussie.

- **Situation générale et fonctionnement**

L'ALB comptait 1240 adhérents l'année dernière, inscrits dans 18 sections artistiques, culturelles et sportives. Le dynamisme de notre association se caractérise par une variété et une complémentarité dans nos activités. Nous avons perdu 20 % des effectifs à la reprise en septembre 2020 où nous étions passé de 1300 à 1100 adhérents. Nous attendons le retour des sections pour faire un bilan plus précis de cette nouvelle saison. Nous avons stoppé cette baisse d'effectif et nous devrions enregistrer une légère augmentation d'après les premiers retours d'information.

Les sections sont actives grâce au bénévolat de nombreux responsables, trésoriers et adhérents qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine. Nous les remercions vivement.

Chaque section a un fonctionnement propre et dispose d'une large autonomie.

Des instances de gestion, d'organisation, de régulation et des temps forts de convivialité rythment la vie de chacune.

L'Amicale Laïque de Bruz est pilotée par un conseil d'administration (C.A) de 36 membres. Il est composé d'un collège des responsables des sections et d'un collège d'adhérents à titre individuel. Ce C.A fédère l'ensemble des sections. Il se réunit 5 ou 6 fois dans l'année pour assurer les actions régulières de l'association et prendre les décisions.

Un Bureau général se réunit régulièrement pour assurer la continuité et faire un lien régulier avec les sections. Il a été fortement renouvelé depuis deux ans. Je voudrai, à ce stade, les remercier particulièrement.

Les sections ont désigné des référents pour être des relais sur les projets RGPD, le site Internet et les « 100 ans ».

Ce bureau s'efforce également de participer aux différentes Assemblées générales des sections avant l'été ou en septembre.

- **Notre bilan : Nos satisfactions - Nos engagements**

Nous pouvons mettre en avant un certain nombre de satisfactions :

Une gestion financière saine et bien maîtrisée sous le contrôle de notre trésorière, Elisabeth Chatton. Cette partie sera ensuite développée.

Une gestion des personnels attentive et bien accompagnée sous le contrôle de notre responsable RH, Gérard Chabert qui assure également le traitement des salaires. Cette partie sera également développée.

Un secrétariat ouvert et accessible trois jours par semaine. **Marinah Rasolohery** recrutée en septembre 2019 assure les fonctions d'assistante administrative et de secrétaire comptable. Elle est maintenant bien installée dans ses fonctions.

Marinah permet une communication régulière avec des informations en direct et la transmission des comptes-rendus de commission et de CA.

Par l'intermédiaire de notre partenaire, la Ligue de l'Enseignement, nous avons fait appel à un emploi civique, Anaïs Cooper. Cette personne nous a accompagnés pour l'organisation des 100 ans, dans différents objectifs d'amélioration de notre communication et sur l'élaboration du nouveau site. Elle a fortement contribué à la réalisation de notre nouvelle plaquette.

- **Le service civique. Point présenté par Odile Ricou**

- ✓ Rappel du statut de la personne accueillie en mission de service civique :

La mission de service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Elle peut être effectuée auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics en France ou à l'étranger.

La personne doit pouvoir bénéficier d'un contrat d'au moins 24 heures par semaine.

Cette mission donne lieu au versement par l'état d'une indemnité et d'un soutien complémentaire pris en charge par l'organisme d'accueil. (En ce qui nous concerne l'état a versé autour de 500 €/mois et l'ALB environ 100 €/ mois).

- ✓ Service civique Année 2021/2022

A l'ALB, pour la deuxième année consécutive, nous avons accueilli en lien avec La ligue de l'enseignement une jeune personne pour une mission de service civique.

Il s'agissait cette année d'Anaïs Cooper, une jeune femme de 21 ans, diplômée d'un Master de design graphique.

Son contrat a débuté en décembre 2021 et s'est terminé fin juin 2022.

Son temps horaire était de 24h par semaine (12 heures en présentiel et 12 heures en distanciel).

Nous avons proposé à Anaïs de collaborer avec nous dans le domaine de la communication et notamment lors de la préparation des festivités du centenaire de l'Amicale.

On peut globalement répartir son champ d'action sur 3 pôles principaux : Les 100 ans, La communication générale de l'ALB et le site internet.

- Voir l'ensemble de son travail via la pièce jointe.

Le bilan d'Anaïs Cooper a été très positif pour nous car elle nous a apporté toutes ses compétences dont nous avons besoin. Elle a été très investie dans toutes les tâches que nous lui avons confiées.

En retour, elle a pu également exprimer sa très grande satisfaction pour l'expérience qu'elle a pu vivre au sein de l'ALB.

On sait d'ailleurs que depuis, elle a monté son entreprise de design graphique.

✓ Service civique Année 2022/2023

Un nouveau dossier a été envoyé à La Ligue de l'enseignement.

La mission confiée tournera autour de l'accompagnement des responsables de section ou référent web sur l'utilisation du nouveau site.

Une réflexion pourra être menée également sur le développement de l'ALB et la proposition de nouvelles activités.

• Point nouvelle section Cirque présenté par Marie-Christine Eliot

La section Cirque a fonctionné à plein régime pendant toute la saison passée.

Jean-Charles Le Jannic et Marie-christine Eliot (membres du bureau ALB) ont géré la section pendant cette année.

Un bureau a été créé pour la toute nouvelle section Cirque.

Goeffroy Belhenniche en est le responsable, Marie Cherel en est la trésorière.

L'activité animée par l'association Vent de Cirque est intervenue sur 2 tranches d'âge :

6 - 8ans

9 – 12 ans

A la rentrée de cette nouvelle saison un troisième créneau est créé pour les 13 ans et adultes.

Nous remercions vivement la mairie pour leur participation dans l'équipement de la section notamment pour l'achat du matériel aérien.

• Point RH présenté par Gérard Chabert :

✓ Formation Marinah

À sa demande, Marinah a entamé une formation d'assistante administrative et comptable auprès du GRETA. Le bureau et le CA ont soutenu et encouragé cette formation dans l'intérêt de l'ALB, mais aussi pour permettre à Marinah de progresser professionnellement.

Elle s'est déroulée dans un premier temps du **01/02/2022 au 30/06/2022**  
**Marinah a obtenu le 1<sup>er</sup> module comptabilité**

**La formation a repris le 15 septembre 2022 jusqu'au 19 janvier avec le module compta 2 et la poursuite du module bureautique.**

✓ Salarié, e, s de l'ALB

### Satuts des animateurs :

- Bénévoles
- Rétribués par une fédération sportive ayant une convention avec la ou les sections concernées qui payent directement la fédé.
- Statut indépendant (auto entrepreneur par exemple), ayant un contrat avec la ou les sections concernées qui payent directement l'intervenant.e.
- Salarié.e.s par l'ALB :**

En 2021/2022 :

- 13 salarié.e.s, 12 animatrices ou animateurs et une secrétaire.
- 4 CDI mensualisé.e.s, 2 à temps plein et 2 à temps partiel, dont la secrétaire.
- 9 en CDIII payé.e.s sur 10 mois.

En 2022/2023 :

- 14 salarié.e.s : dont 13 animatrices et animateurs et une secrétaire, soit environ 4ETP
  - Inchangé pour les CDI
  - Pour les CDIII :
  - Une entraîneuse basket a démissionné
  - Un entraîneur tennis de table a été engagé
  - Une animatrice langue ayant pris un congé sans solde de 2 mois (**elle fait donc toujours partie des effectifs**), a été remplacée sur cette même période par un animatrice en CDD.
- Les salaires sont faits sur le site du CEA (Chèques Emploi Associatif), en collaboration avec Marinah qui effectue les virements et l'envoi des bulletins de paie.

✓ Point RGPD

**Nous avons mis en place des adresses génériques, qui ne fonctionnent pas toujours très bien, mais qui devraient être performantes après le transfert d'opérateur.**

**Dans la mesure du possible utilisez ces adresses.**

**Lorsque vous envoyez des courriels aux adhérents de section faites le systématiquement en copies cachées, si possible.**

- **Point site web présenté par Catherine Luminet**

- Voir l'ensemble de son travail via la pièce jointe.

- **Bilan des 100 ans**

L'évènement festif majeur de l'année, c'est évidemment les « 100 ans » de l'AL B les 2 et 3 juillet. Nous avons mis en place toute une organisation (Comité de pilotage, groupes de travail) pour réussir cette manifestation. Nous avons pu présenter un programme riche et varié. Toutes les sections se sont impliquées pour présenter leurs activités et proposer des animations à la halle Pagnol, au Parc de la Herverie ou sur la place du Docteur Joly.

Le rallye vélo du samedi après-midi a donné un aspect ludique très apprécié. La déambulation musicale du dimanche main a donné un caractère festif et une visibilité au cœur de la ville.

Le bilan est extrêmement positif même si on espérait une affluence supérieure, toutes les sections ont « joué le jeu » !

Une équipe « mémorielle » a présenté une exposition avec des vieilles affiches, des articles de presse, des photos. Ils ont confectionné une douzaine de panneaux retraçant l'histoire de notre association. Nous sommes en discussion pour présenter à nouveau cette exposition dans le hall de la Mairie.

La mise à l'honneur des « personnes méritantes » a été un moment apprécié et émouvant. C'était l'occasion de réunir des acteurs de l'AL B qui ont œuvré sur plusieurs générations.

Il faut remercier tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette manifestation. Elle a permis de fédérer toutes les énergies, tous les talents et toutes les forces vives de l'ALB.

Cet évènement a aussi été l'occasion de reprendre des contacts avec les Ecoles publiques par l'intermédiaire des directeurs. L'information sur le rallye a pu être relayée auprès du réseau des parents d'élèves et nous permettre la participation d'élèves des Ecoles.

Cela a aussi été l'occasion de solliciter les commerçants et artisans locaux pour être « partenaire » des 100 ans. Une trentaine d'entre eux ont apposé l'autocollant « partenaire » sur leur vitrine.

C'est des contacts qu'il faudrait maintenir et pourquoi pas développer.

- **Questions diverses**

Nous avons poursuivi notre engagement pour mieux respecter nos obligations en matière de RGPD (Règlement Général de Protection des Données).

Dans ce cadre, nous avons généralisé la mise en place des adresses fonctionnelles pour les responsables et les trésoriers des sections.

Je remercie vivement la section Informatique par l'intermédiaire de son responsable, Claude Veillon. La section nous accompagne, nous conseille. Daniel Detcheberry a accepté le poste d'administrateur dans la gestion de ces adresses fonctionnelles.

Notre association, c'est un magnifique engagement de bénévoles qui rythment la vie de l'ALB au quotidien. C'est aussi, pour cela que nous présentons dans nos comptes financiers une valorisation de ce bénévolat. On y reviendra.

Un mot sur les rapports avec les partenaires et en premier lieu avec la Ville de Bruz :

- Des subventions de fonctionnement pour les sections.
- Des subventions municipales dans le cadre d'un contrat d'objectifs qui nous donne des obligations d'animation de la ville.
- Une subvention exceptionnelle de 5000 € pour nous accompagner de façon conséquente dans l'organisation de nos « 100 ans ».

Je remercie la ville pour avoir déplacé en septembre la manifestation du « week-end buissonnier » pour qu'elle ne se trouve pas en concurrence avec notre manifestation.

Nous avons bénéficié d'une aide et d'un accompagnement technique et matériel très appréciable à l'occasion de cet évènement. Je veux donc ici remercier les élus, les services administratifs, les services techniques de la ville pour leur soutien.

Je remercie aussi la ville pour l'aménagement de 2 terrains de basket extérieurs qui donnent des possibilités de pratique supplémentaires.

Au-delà des subventions de fonctionnement, c'est aussi des subventions indirectes à savoir une mise à disposition par la ville de Bruz de locaux gratuits pour toutes les activités ainsi que des équipements et des matériels pour certaines.

*Le Conseil Départemental* nous accorde une subvention de 5972 € pour le soutien à l'emploi sportif permanent et qualifié. Cette action prévue au contrat départemental de territoire a été reconduite en 2022.

#### • **Remerciements**

Notre organisation interne nous permet de faire face à l'ensemble de nos obligations.

Un gros travail assumé par **Gérard Chabert** pour le suivi des salariés avec maintenant l'envoi des fiches de paie de façon cryptée.

Un suivi méthodique de la comptabilité et des budgets par **Elisabeth Chatton**.

Le travail de contrôle des vérificateurs aux comptes nous donne des garanties supplémentaires. Je les remercie.

Des comptes-rendus des bureaux et des Conseil d'administration assuré par la secrétaire, **Odile Ricou**.

Pour la section Basket, je voudrai saluer au sein de leur bureau, la mise en place d'un Conseil des jeunes. Ce conseil a pris en charge l'organisation et l'animation d'une journée de basket en continu et l'animation des « 100 ans ». C'est un bel exemple d'une jeunesse qui s'implique et qui prend des responsabilités.

Pour la section Badminton, il faut saluer l'obtention du label 2 étoiles. C'est une distinction qui correspond à des critères techniques d'accueil et d'encadrement. C'est une belle récompense.

Au final, ce sont 18 sections qui ont rythmé et alimenté le « vivre ensemble ».

#### **Les projets 2022-2023**

L'Amicale Laïque de Bruz continuera à œuvrer, encourager, et soutenir les valeurs du bénévolat.

En adhérant à la charte ville de Bruz/Associations dans le dialogue, la concertation, le développement et la promotion de la vie associative.

En participant au Conseil de la Vie Associative,

En veillant au respect des droits des salariés. Nous accompagnerons et encouragerons toute formation continue qualifiante.

Nous affirmons nos objectifs dans un cadre visant à :

- Poursuivre le dialogue constructif avec la municipalité.
- Accompagner la gestion interne des sections notamment dans le domaine administratif et financier.

Nous sommes ouverts et disposés à développer des partenariats constructifs si des opportunités ou des événements se présentent avec d'autres associations qui défendent les mêmes valeurs ou qui développent des activités ou actions proches des nôtres.

Nous devons réfléchir collectivement pour permettre la création de nouvelles sections. Nous avons été sollicités pour envisager une section « Jeux de société ». C'est sans doute quelque chose qui peut intéresser beaucoup de monde alors n'hésitez pas à en parler autour de vous pour voir si cela peut se mettre en place. Marie Orain a proposé d'être la référente du groupe de travail.

L'idée d'une fête annuelle pour se retrouver, échanger et s'amuser a beaucoup été évoquée lors des « 100 ans ». On pourrait imaginer un temps festif dans l'esprit et la forme du pique-nique des « 100 ans ». On pourrait se rassembler sur les pelouses du complexe sportif pour un apéritif offert par l'Amicale. Chacun apporterait son pique-nique. L'après-midi serait consacré à des jeux sportifs, ludiques ou de société. Une telle fête ne nécessiterait pas une organisation trop lourde. Une faudrait une équipe de volontaires pour préparer tout cela. Je vous soumetts cette idée pour susciter vos réactions et j'espère un intérêt. Si nous confirmons, il faudra arrêter rapidement une date aux calendriers des manifestations. Affaire à suivre !

J'adresse à vous tous ici présents et tous les adhérents empêchés ou excusés, les membres du CA, les membres du Bureau général et des Bureaux des sections, tous mes remerciements.

Merci aussi aux anciens présidents : Alain Chesnais, Patrick Lemonnier, Bernard Ravaux pour nous avoir transmis une association « en forme ». On s'est retrouvé pour les »100 ans ». J'ai dit que je m'inscrivais dans la continuité de ces prédécesseurs. Nous sommes de passage certes, mais nous sommes des relais, des maillons indispensables pour assurer, la continuité et perpétuer de belles valeurs.

Nous sommes une structure d'intérêt général. Nous continuerons à œuvrer dans l'action publique pour occuper une place importante et défendre ces valeurs.

Merci enfin à la municipalité pour l'intérêt et la reconnaissance financière et matérielle apportée.

Merci aux élu(e)s nombreux qui nous honorent de leur présence ce matin et qui soutiennent la vie associative et citoyenne.

Nous vous proposons de soumettre ce Bilan moral à votre approbation.

Nous donnerons ensuite la parole aux responsables de section pour une présentation de leurs bilans et leurs activités.

Nous procédons au vote du bilan moral.  
Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

## **2-Bilan d'activité des sections.**

### Bruz chromatik :

Plus de jeunes adhérents cette saison. Expo à la Herverie, au Grand Logis. De bons résultats au niveau des concours photos. La section lance un appel aux autres sections qui seraient intéressées pour une intervention de Bruz chromatik.

### Basket :

310 licenciés après l'épidémie de COVID. Beaucoup d'équipes de jeunes cette saison mais pas d'équipe sénior féminine. Une grande fierté en ce qui concerne le tout nouveau comité des jeunes du basket pour leur initiative d'organiser la journée non-stop de basket le samedi 23 avril 2022.

#### Tennis de table :

12 adhérents de plus que l'année précédente. Belle performance d'Hugo Troadec qui a fini en national. Le 12/06 a eu lieu le tournoi de fin de saison.

#### Croq'Notes :

Le spectacle « Histoires d'Elles » a été présenté à Pacé le 6 mars 2022 , les 26 et 27 mars à Bruz, le 9 avril à Janzé. Il devrait être présenté une dernière fois à Guichen le 25 novembre au profit d'une association caritative qui récolte des fonds pour les ukrainiens.

#### Cercle Celtique :

Les répétitions ont lieu tous les vendredis soir. Une trentaine d'adhérents pour cette saison. Le cercle s'est produit lors des fêtes de village ou dans les EPAHD. La présence du Bagad de Vern est très appréciée du fait de la présence de musiciens.

#### Scrapbooking :

Les effectifs sont restés inchangés (2 départs et 2 arrivées). Les ateliers libres ont lieu le mercredi et le jeudi. La section a proposé une exposition en lien avec Bruz chromatik. 3 sorties photos ont été organisées. L'AG a eu lieu en juin.

#### Aiguill'Emoi :

Des événements festifs ont été organisés tout le long de l'année pour l'anniversaire des 10 ans de la section. En lien avec les festivités du centenaire de l'ALB, des tenues style 1920 ont été confectionnées.

#### Argile et Barbotine :

En 2021/2022 la section comptait 59 adhérents répartis sur 3 groupes. L'exposition proposée à l'occasion des 100 ans : « Le musée revisité », a rencontré un vif succès.

#### Qi Gong :

Retour en salle pour la saison 2021/2022. Un atelier par mois a été proposé.

#### Badminton :

Après la période de COVID, les effectifs ont été doublés. Bientôt 200 adhérents. Obligation très vite de refuser des inscriptions.

#### Quand La Voix S'en Mêle :

La saison 2021/2022 a été marquée par une baisse quant au nombre d'adhérents. Nous avons subi les conséquences d'une année 2020/2021 traversée par la pandémie. Les adhérents ont préféré reporter leur inscription en attendant des jours meilleurs. Les contraintes sanitaires étant levées, nous avons pu fonctionner dans des conditions normales et quelques adhérents sont venus s'inscrire à partir de janvier.

### **3- Bilan financier présenté par Pierre Orain et préparé par Elisabeth Chatton.**

- Rapport financier 2021/2022

L'ALB a clôturé ses comptes au 30/06/2021, comme chaque année, la durée de l'exercice comptable a donc duré 12 mois.

Ce rapport financier fait état de l'ensemble des résultats (cumul des dépenses et des recettes) des 18 sections complétés par celui du générique.

Pour rappel, le compte dit « générique » concerne les opérations initiées par le bureau de l'ALB et mises en œuvre par le secrétariat. Il assure les transferts financiers avec les sections (salaires, charges sociales, mutualisation basket et badminton) et gère le budget administratif de l'ALB.

Les fonds propres de l'Association sont alimentés par la trésorerie disponible en fin d'exercice (au 30/06) émanant des 18 sections et du générique de l'ALB.

✓ Remarques globales

Cette année, le résultat de la majorité des sections est déficitaire, 11 sections sur 19, pour un montant global de - 33 810 €, dont -6 623 € pour le compte du générique.

Il s'agit notamment des sections employant des salariés.

En effet, le poste « Frais de Personnel » a augmenté de 170 % par rapport à l'année dernière (166 541 € au lieu de 97 906 €).

Cela s'explique en partie par la fin des aides gouvernementales COVID, les compensations de salaires par l'Etat et les exonérations de charges sociales.

Mais également par le surcoût en salaires et charges de Marinah lors de sa formation (1 journée de travail par semaine) ainsi que l'emploi du service civique.

La reprise d'activité suite au Covid a généré également une augmentation conséquente des achats (+293 %) et services extérieurs (+131 %).

Il convient d'y ajouter **les dépenses exceptionnelles** dues à la manifestation des cent ans et la refonte du site Web.

Cependant ce déficit, prévisible compte tenu de la baisse d'activité de l'année dernière, est amorti par une trésorerie disponible solide, le solde bancaire au redémarrage de l'année 2022/2023 est de 209 551 € dont 57 977 € sur le compte livret.

✓ Compte générique : budget réalisé 2021/2022 et prévisionnel 2022/2023

- Reportez-vous à la pièce jointe : « budget réalisé 2021/2022 et budget prévisionnel 2022/2023 ».

Pour le générique, l'année est clôturée avec un déficit de **6 623 €**, déficit prévisible compte tenu des dépenses exceptionnelles de cette année, à savoir :

Budget des 100 ans, refonte du site Web, service Civique, formation Marinah (surcoût de salaires et charges), dépenses impactant les exercices 2021/2022 et 2022/2023.

Cependant, ces dépenses exceptionnelles n'impactent pas la trésorerie du compte courant car avec l'accord du Conseil d'Administration, celles relatives aux cent ans et au site Web sont alimentées par le livret d'Epargne.

Néanmoins le surcoût de formation est lui financé par le générique sur cet exercice (2052 €) et 2022/2023 pour un montant similaire.

A ceci, s'est ajouté et s'ajoute pour 2022/2023 l'augmentation légale des salaires et charges de Marinah compte tenu de son ancienneté, afin de respecter la CCN.

Il convient d'inclure également dans le budget du générique, le coût de maintenance du nouveau site (environ 400 €) à l'année.

C'est ainsi que le budget prévisionnel de 2022/2023 serait inévitablement déficitaire d'environ 2610 € (voir tableau).

Ce déficit justifie la demande d'augmentation de la cotisation « adhérent » de 2 € minimum, ce qui ferait pour 1300 adhérents  $x 2 € = 2600 €$ .

Compte tenu de ce qui précède, le bureau propose ce montant de cotisation majorée de l'ALB, à compter de l'exercice 2023/2024 à :

**20 €** de la cotisation ALB adulte pour les sections culturelles,

**18,50 €** pour les sections sportives, (prise en charge par la Fédération de 1,50 €)

**14 €** pour les - de 26 ans, sections culturelles,

**12,50 €** pour les - de 26 ans sections sportives (prise en charge par la Fédération de 1,50 €).



## ✓ Budget réalisé 100 ans

- Reportez-vous à la pièce jointe : « budget 100 ans ».

Le budget prévisionnel global définitif adopté par le Conseil d'Administration était de 25 000 €.

Le budget définitif réalisé est de 19 206 €.

La dépense la plus importante est le cocktail pour un montant de 10 123 € et les différents intervenants (Bagad de Vern, fanfare Skyzophonik) pour 2 862 €.

Les dépenses ont donc été bien maîtrisées. Il convient par conséquent de remercier les membres des différentes commissions (rallye, communication, animation, déambulation...) qui ont fait au mieux pour optimiser les coûts.

La recherche active par les membres du comité de pilotage de sponsoring et de subventions a permis en parallèle de récolter la somme de 7 570 € (dont 5000 € de la ville de Bruz et 970 € des commerçants partenaires).

Ce qui a permis de limiter sensiblement la prise en charge par l'ALB, passant de 10 684 € au lieu de 15 000 € prévue.

A noter que cette prise en charge est répartie sur deux exercices, 6 376 € sur l'année 2021/2022 et 4308 € sur l'exercice 2022/2023.

### Remerciements

A tous les trésoriers de sections, pour le suivi financier. Il est toutefois rappelé pour la bonne gestion comptable de l'ALB de fournir impérativement les compta-sections dans les délais impartis, avec les pièces justificatives y afférentes, surtout en fin d'exercice. En effet, la clôture de l'exercice de cette année a été beaucoup retardée du fait du retard de certaines sections à fournir les documents.

Comme l'année passée, ces instructions seront rappelées lors de la réunion annuelle des trésoriers qui sera programmée courant novembre.

### Vérificateurs des comptes

Remerciements également aux trois vérificateurs aux comptes qui ont accepté d'effectuer cette mission, qui a eu lieu les lundi 19 et mardi 20 septembre, il s'agit de Danièle Bélaïd, Rémy Barrault et Jean-Yves Lintanff.

Danièle Belaïd – prend la parole pour exposer le rapport des vérificateurs aux comptes.

Dans l'ensemble, la tenue des comptes des sections a été bien faite.

Les quelques remarques qui peuvent être faites sont un manque de justificatifs et la présence de tickets de caisse au lieu et place de factures.

Un grand merci aux trésoriers des sections, à Elisabeth et à Marinah pour cet excellent travail de gestion et d'écriture.

Nous procédons au vote du bilan financier.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité

Nous procédons au vote sur le montant des adhésions 2022/2023.

L'augmentation de 2 euros est adoptée à l'unanimité.

## **4-Elections des membres du CA - Collège Adhérents.**

Le mandat au collège des adhérents dure 3 ans. Cette année, 2 mandats sont renouvelables.

Il s'agit des mandats de Jean-Charles LE JANNIC  
et Marie DUQUENNE

Ces 2 personnes ont demandé à se représenter.

3 autres personnes souhaitent intégrer le Collège Adhérents du CA

Il s'agit de : Anastazia DANCOISNE

Angèle PETEGNIEF

et Patricia VARIN-FERRARI

3 personnes sont démissionnaires :

Il s'agit de : Annie LALOUX

Pierre ORAIN

et Claude RIHOUE

Le nouveau Collège des Adhérents a été élu à l'unanimité  
Il se compose ainsi pour la saison 2022/2023 :

	<b>Prénom Nom</b>	<b>Elu(e)ou réélu(e) en :</b>	<b>Renouvelable en :</b>	<b>Observations</b>
1	Jean-Charles LE JANNIC	2019	2022	Réélu
2	Marie DUQUENNE	2019	2022	Réélue
3	Claude RIHOUE	2020	2023	Démissionnaire en 2022
4	Marie-Christine ELIOT	2020	2023	
5	Monique VEILLON	2020	2023	
6	Pierrick FAVRAIS	2020	2023	
7	Nicole GACHET	2020	2023	
8	Jean-Yves LANDEAU	2020	2023	
9	Gérard CHABERT	2020	2023	
10	Marie-Christine ORAIN	2020	2023	
11	Isabelle ANDRO	2020	2023	
12	Daniel LALOUX	2021	2024	
13	Annie LALOUX	2021	2024	Démissionnaire en 2021
14	Jacqueline LE GUEN	2021	2024	
15	Rozenn LE JANNIC	2021	2024	
16	Elisabeth CHATTON	2021	2024	
17	Pierre ORAIN	2021	2024	Démissionnaire en 2022
18	Marie-Laure HARGOUS	2021	2024	
19	Anastazia DANCOISNE	2022	2025	Elue
20	Angèle PETEGNIEF	2022	2025	Elue
21	Patricia VARIN-FERRARI	2022	2025	Elue

Prochaine réunion de CA : le 28 novembre 2022.

L'assemblée se termine autour d'un cocktail convivial.

Pour l'ALB  
Odile RICOU  
Secrétaire du bureau.